

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 13 février 2023 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'information et de consultation publique tenue le 16 janvier 2023 à 19 h 30

5.2 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023 à 20 h

5.3 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2023 à 16 h 30

5.4 Adoption du règlement numéro 1865-2022 / Règlement amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)** modifier le chapitre 2 intitulé « Dispositions interprétatives » en son article 2.8 « Terminologie », **(2)** modifier le chapitre 5 intitulé « Marges de recul et cours » en ses articles 5.1.1 « Règle générale » et 5.1.2 « Marge de recul avant dans les secteurs déjà construits », **(3)** modifier le chapitre 14 intitulé « Architecture, symétrie et apparence extérieure des bâtiments » en ses articles 14.1.1 « Revêtements autorisés à l'intérieur de certaines zones commerciales », 14.4 « Obligation d'avoir façade sur une voie publique ou privée » et 14.5 « Nombre d'étages lors d'une construction entre deux (2) bâtiments existants », **(4)** modifier le chapitre 24 intitulé « Ensembles immobiliers » en ses articles 24.2.1 « Apparence extérieure » et 24.6 « Marges de recul » ainsi qu'en abrogeant les dispositions des articles 24.2.2, 24.5, 24.7, 24.7.1, 24.7.2 et 24.7.3, **(5)** modifier le chapitre 25 intitulé « Habitations multifamiliales » en ses articles 25.1

« Matériau de finition extérieure », 25.2.2 « Balcons et galeries » et 25.2.5 « Localisation des espaces de stationnement » ainsi qu'en ajoutant l'article 25.3 « Aire d'agrément », **(6)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain » et « Grille des usages et des spécifications », de façon à agrandir la zone 209 à même l'entièreté de la zone 149 ainsi qu'en modifiant certains usages à l'intérieur de la zone 209 agrandie et **(7)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain », de façon à agrandir la zone 230 à même une partie de la zone 205 afin d'y inclure le lot 5 392 721 du Cadastre du Québec

- 5.5 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1870-2023 relatif à la démolition d'immeubles
- 5.6 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / Règlement numéro 1870-2023
- 5.7 Programme d'achat regroupé d'assurances de dommages de l'UMQ / Regroupement Estrie – octroi du contrat d'assurances responsabilités civile et municipale pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} janvier 2024
- 5.8 Désignation d'une procureure pour la poursuite de certaines infractions pénales devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Marie

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 23 janvier 2023 au 12 février 2023
- 6.2 Ratification du renouvellement des licences Microsoft 365 (Basic et Premium) et Microsoft Defender pour la période du 3 février 2023 au 3 février 2024
- 6.3 Ratification de l'achat de deux (2) imprimantes multifonctions et leurs accessoires via le Regroupement gouvernemental CAG
- 6.4 Achat de caméras de surveillance et leurs accessoires

7. URBANISME

- 7.1 Résolution autorisant la publication d'un avis fixant une séance d'information pour l'étude d'une (1) demande de dérogations mineures
- 7.2 Projet de construction d'un bâtiment principal qui sera sis sur le lot 6 654 702 (754 boulevard Vachon Nord) et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie
- 7.3 Projet de remplacement d'une enseigne pour la propriété sise sur le lot 6 346 244 (1116 boulevard Vachon Nord) et située à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie

- 7.4 Projet d'affichage pour un immeuble sis sur le lot 6 326 133 (510 route Cameron) et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de demander des prix pour l'acquisition de conteneurs maritimes pour l'entreposage au site de l'ancienne MRC
- 8.2 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de demander des prix pour le remplacement des écrans du hall d'entrée et du restaurant du Centre Caztel
- 8.3 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de demander des prix pour l'acquisition de mobilier de bureau au Centre Caztel
- 8.4 Adoption de la tarification des activités de la programmation spéciale « Relâche scolaire - Édition 2023 » offerte par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et non prévues dans le règlement de tarification numéro 1841-2022 et ses amendements
- 8.5 Soutien financier accordé dans le cadre de l'événement « Floconeige » - Édition 2023
- 8.6 Modification au contrat pour l'impression de la Programmation spéciale « Relâche scolaire » 2023 (modification de la résolution numéro 2022-11-649)
- 8.7 Adoption de la mise à jour 2023 du Cadre de référence et procédures des programmes « Camp de jour » et « Camp Ado », Volet « Intégration Plus »
- 8.8 Adoption de la mise à jour 2023 de la Politique d'embauche et de rémunération du personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 8.9 Fête nationale 2023 / Location d'une scène
- 8.10 Reconnaissance de l'organisme « *La Fondation du Club Richelieu Ste-Marie inc.* » dans le cadre de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes*
- 8.11 Annulation de la reconnaissance de l'organisme « *Artistes et Artisans de Beauce inc. (AAB)* » dans le cadre de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes*
- 8.12 Programme « Expérience emploi jeunesse » de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) – Responsable espace MRC et Halte VR Sainte-Marie
- 8.13 Programme « Expérience emploi jeunesse » de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) – Responsable programme jeunesse

- 8.14 Signatures d'un protocole d'entente avec *Ovascène* pour les programmations « Un été show 2.0 » et « Cin'été » pour la période estivale 2023
- 8.15 Octroi de subventions (année 2023) dans le cadre de projets spéciaux d'organismes reconnus par la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes*
- 8.16 Aide financière / Club de patinage artistique de Ste-Marie, Beauce inc.
- 8.17 Aide financière / Centre d'aide aux personnes immigrantes et leurs familles (CAPIF)
- 8.18 Aide financière / Club Judo Kai
- 8.19 Aide financière / Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches (AFRCA)
- 8.20 Aide financière sous forme de commandite / Gala du mérite sportif beauceron inc.
- 8.21 Changement de statut de deux (2) commis à la bibliothèque temporaires

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Acceptation des soumissions pour la construction de jeux d'eau au parc de l'OTJ
- 9.2 Acceptation des soumissions pour un mandat de services professionnels pour la surveillance des travaux de construction de jeux d'eau au parc de l'OTJ
- 9.3 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager des locaux administratifs du poste de police de la Sûreté du Québec pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025
- 9.4 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la réfection de surface de la rue Étienne-Raymond et de l'avenue Châteauneuf
- 9.5 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la réfection de surface des rues des Ormes et des Plaines
- 9.6 Mandat de services professionnels en architecture dans le cadre de l'aménagement du parc Drouin (modification de la résolution numéro 2022-04-259)
- 9.7 Remplacement des luminaires au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (DEL)
- 9.8 Étude écologique dans le cadre du projet de remplacement du ponceau du boulevard Taschereau Sud (ruisseau Dupuis)

- 9.9 Étude hydraulique et conception du ponceau du boulevard Taschereau Sud (ruisseau Dupuis)
- 9.10 Remplacement de l'unité de climatisation à la Galerie d'art / Autorisation de financement et de réalisation des travaux
- 9.11 Entretien préventif du système de réfrigération du Centre Caztel pour l'année 2023
- 9.12 Contrôle qualitatif des sols et matériaux pour l'année 2023

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Service des travaux publics / Embauche d'un salarié régulier à temps complet
- 10.2 Acceptation des soumissions pour les lignes de démarcation routière pour l'année 2023
- 10.3 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la fourniture et l'installation d'un dôme d'entreposage
- 10.4 Essais à la fumée au réseau d'égout sanitaire du bassin en amont du régulateur C-1
- 10.5 Projet de construction d'un site d'entreposage couvert / Travaux de broyage (mise en copeaux des résidus d'abattage et des souches)

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1 Adoption du rapport annuel 2022 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Festival sportif de Sainte-Marie inc. – édition 2023 / Autorisations diverses (autorisation des trajets de course à pied et installation de panneaux temporaires « stationnement interdit » sur le parcours du trajet 2 km de la course à pied)
- 12.2 Dépôt du projet « Construction de jeux d'eau au parc de l'OTJ » dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants 2023 et 2024* et engagement financier
- 12.3 Signatures de la lettre d'entente 5 avec l'Union des Employés et Employées de service, section locale 800 FTQ

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.